



## **L'industrie française face à des enjeux cruciaux**

mardi 27 mars 2018, par [lpe](#)

Cette semaine, c'est la "semaine nationale de l'industrie" comme chaque année depuis 2011. L'occasion ponctuelle de mettre l'accent sur un secteur à l'image souvent faussée et qui, contrairement à un discours courant, est porteur d'emploi et de dynamisme économique.

Le 16 mars dernier, Hubert Mongon, délégué général de l'UIMM était dans la Vienne, sur une invitation du syndicat local. Il avait pour mission de délivrer un message plutôt optimiste, même si les enjeux pour la branche professionnelle sont conséquents : la difficulté de recruter, l'émergence de nouveaux métiers tandis que d'autres disparaissent, la digitalisation de la production, la compétitivité des entreprises dans un marché mondialisé... *"Le défi numéro 1 en 2018 pour nous, c'est l'emploi. Faute de compétences, certaines entreprises sont obligées de refuser des commandes, ce n'est pas admissible. Alors, nous faisons évoluer nos méthodes de recrutement, plutôt "en situation", faire le tour de l'usine avec un jeune et voir ce qui l'intéresse, quitte à le former en interne si aucune formation ne lui est proposée par ailleurs. Aujourd'hui, nous avons 43000 jeunes en formation en alternance dans 110 pôles de formation, le secteur recrute 110000 personnes par an avec des salaires à 13% en moyenne au-dessus de bien des secteurs, autant d'arguments qui nous poussent aussi à travailler sur notre image pour attirer à nous des gens motivés."*

Il est vrai que l'image de l'industrie lourde est encore bien ancrée dans les esprits et que les fermetures d'usines très médiatisées n'aident pas à générer de nouvelles vocations. *"Nous sortons de 30 ans de décroissance industrielle en France."*

La "Fabrique de l'avenir", slogan national ou "l'usine du futur" prônée par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine finiront peut être par convaincre les français que l'industrie est en mutation et peut être source de développement. *"1 emploi industriel créé, ce sont 2 à 3 emplois induits"* rappelait Philippe Jehanno, président de l'UIMM de la Vienne.

### **Une refonte sans précédent des textes sociaux de la branche**

Cette "industrie nouvelle" se devait aussi de travailler sur des bases actualisées. D'où le chantier démarré en septembre 2016 avec les 4 organisations syndicales représentatives consistant à revoir tous les textes (7000 pages, 76 conventions collectives en France + les textes nationaux) à raison d'une réunion tous les 15 jours.

*"Aujourd'hui, nous avons abouti sur les conditions des négociations nationales, territoriales et les classifications. Sur ce dernier point, nous passons de 4 systèmes différents (Ouvriers, agents de maîtrise, employés et cadres) à un seul avec des critères classants comme le niveau de contribution à l'entreprise, les connaissances acquises en plus des diplômes. La négociation sur le temps de travail est en cours et devrait aboutir très prochainement. Nous avons également commencé sur le sujet des conditions de*

*travail, la qualité de vie au travail" explique Hubert Mongon. "Nous espérons achever cet énorme chantier fin 2018."*

*"Tous les indicateurs sont au vert : la reprise économique, une réforme de la formation qui va dans notre sens, nous sommes donc ouverts à toutes les bonnes volontés !"*

Interrogés sur le cas de l'usine Ford de Blanquefort, Hubert Mongon et Philippe Jehanno ont immédiatement fait le parallèle avec d'autres exemples similaires dans la Vienne sur les territoires de Châtellerauld ou Chasseneuil du Poitou : *"l'industrie se transforme, l'essentiel est de tout mettre en oeuvre pour ne pas perdre les compétences qui sont sur place. Lorsque le secteur automobile a été touché notamment en Châtelleraudais, nous avons mis en place une passerelle auto-aéro pour permettre aux salariés, grâce à une formation complémentaire, d'adapter leur savoir-faire dans le domaine automobile aux exigences de l'aéronautique. Il faut sans cesse s'adapter."*

## **Les PME de la Vienne chassent en meute**

Un groupe d'entreprises de la Vienne, soutenu par l'UIMM et le MEDEF travaille ensemble sur des opportunités à l'export. En 3 ans, une quinzaine de réunions interentreprises ont été organisées ainsi qu'une quinzaine de séances dans chaque entreprise. Un second groupe est en cours de constitution, il devrait rassembler des entreprises de la Vienne et des Deux-Sèvres.

Cette initiative est d'origine nationale mais le groupe de la Vienne est dans le peloton de tête.

Au total, les entreprises industrielles de la Vienne ont réalisé 1,2 milliard de chiffre d'affaires à l'export en 2017.



En Nouvelle-Aquitaine, on compte 282 000 emplois dans l'industrie, soit 12 % de l'emploi régional. 9 salariés sur 10 sont en CDI. Il faudra recruter pour faire face à 47 000 départs à la retraite d'ici 2020. Près de 400 sites de formation sont consacrés aux métiers de l'Industrie.